



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.17/1997/10  
22 novembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Cinquième session  
7-25 avril 1997

Rapport du Conseil consultatif de haut niveau sur  
le développement durable sur les travaux de sa  
sixième session

(New York, 4-6 septembre 1996)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. ORGANISATION DE LA SESSION . . . . .	1 - 6	2
II. APERÇU DES DÉBATS . . . . .	7 - 15	2
III. DISPOSITIONS VISANT LES TRAVAUX FUTURS . . . . .	16 - 19	5
<u>Annexes</u>		
I. ORDRE DU JOUR . . . . .		6
II. CURRICULUM VITAE DES MEMBRES DU CONSEIL . . . . .		7

## I. ORGANISATION DE LA SESSION

1. La sixième session du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable s'est tenue au Siège de l'ONU du 4 au 6 septembre 1996. Y ont participé les 12 membres suivants : Maria Julia Alsogaray, Birgitta Dahl, Nikolai Drozdov, David Hamburg, Abid Hussein, Laura Novoa, David Pearce, Qu Geping, Maurice Strong, Suh Sang-Mok, Mostafa Tolba et Ernst-Ulrich von Weizsäcker. Six membres n'ont pu assister à la session : Christina Amaoko-Nuama, la Princesse Basma Bint Talal, Jörg Imberger, Jacques Lesourne, Marcilio Marques Moreira et Emil Salim.

2. Le Bureau élu à la cinquième session pour un mandat de deux ans allant de 1996 à 1997 (voir E/CN.17/1996/31, par. 50) était le suivant : Birgitta Dahl (présidente), Emil Salim (vice-président) et Jörg Imberger (rapporteur). Ce dernier étant absent à la sixième session, le Conseil a élu à l'unanimité David Pearce rapporteur par intérim.

3. La session a été ouverte par la Présidente, qui en a rappelé le programme de travail. À la séance d'ouverture, la Directrice de la Division du développement durable du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a passé en revue les travaux de la Commission du développement durable et les préparatifs de la session extraordinaire que l'Assemblée générale tiendra en 1997 pour examiner les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUCED), tenue à Rio de Janeiro en 1992. Le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable a noté que le Conseil pouvait apporter un concours précieux à l'examen prévu pour 1997 en se penchant sur des aspects que les instances intergouvernementales en place laissaient de côté à cause des controverses politiques qu'ils suscitaient. Le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), invité en tant qu'observateur, a exposé les activités considérées – depuis peu pour certaines – comme prioritaires par le Programme.

4. Le Conseil a rencontré le Secrétaire général, lors d'un déjeuner, le 6 septembre, et a pu s'entretenir avec lui de l'apport du Conseil au processus d'examen devant faire l'objet de la session extraordinaire de 1997.

5. Le Conseil s'est également entretenu avec un représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui a exposé l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD.

6. Les services fonctionnels nécessaires à la session ont été assurés par le Département de la coordination des politiques et du développement durable.

## II. APERÇU DES DÉBATS

7. Les débats de la sixième session ont été consacrés pour l'essentiel à la structure et à la teneur du rapport que le Conseil doit, comme il avait été convenu à la cinquième session, présenter en 1997 en tant qu'apport à l'examen des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Le Conseil considérant que ce rapport était en cours d'élaboration, n'a pas adopté de recommandations d'ensemble. Le débat a porté sur le plan général convenu à la cinquième session, sur un projet préliminaire du rapport établi par le Secrétariat de l'ONU à partir de ce plan général, sur les observations formulées par les membres du Conseil à propos de ces deux documents, et sur d'autres documents concernant l'examen prévu pour 1997.

8. Le Conseil a décidé que le rapport serait axé sur le développement durable dans trois secteurs cruciaux – l'énergie, les transports et l'eau – et que l'on y étudierait pour chacun de ces secteurs les politiques d'ensemble propres à assurer un développement durable, les obstacles à la mise en oeuvre de ces politiques, et les mesures susceptibles de les surmonter.

9. S'agissant des politiques, on envisagerait des mesures permettant d'établir pour l'énergie, les transports et l'eau, des prix traduisant intégralement les coûts d'utilisation, coûts économiques, écologiques et sociaux compris. On se préoccuperait également des mesures réglementaires institutionnelles et politiques propres à encourager véritablement une utilisation rentable et durable des ressources dont le prix correspondrait au prix de revient intégral.

10. On examinerait dans le rapport comment mobiliser les forces politiques, économiques et sociales et en conjuguer l'action, et comment nouer des alliances entre institutions financières, milieux d'affaires et organisations non gouvernementales afin d'atteindre les objectifs visés. Il a été proposé d'y définir, pour certains domaines judicieusement choisis, des programmes et des partenariats susceptibles de répondre aux besoins de la population tout en tirant parti des techniques utilisables et en concourant à la réalisation d'objectifs communs favorisant le développement durable.

11. Il a été convenu que l'on s'arrêterait tout particulièrement sur les problèmes de développement durable que doivent résoudre les grandes agglomérations urbaines, et sur l'interdépendance entre l'énergie, les transports et l'eau de ces agglomérations. On étudierait en outre par quels moyens alimenter en électricité les 2 milliards de personnes qui n'y ont pas accès pour le moment, en s'intéressant particulièrement aux sources d'énergie décentralisées en milieu rural.

12. Outre les analyses et les recommandations, le rapport présenterait dans des encadrés des renseignements sur les prix marchands de l'énergie, des transports et de l'eau, ainsi que des exemples de politiques efficaces concernant ces trois secteurs et leur développement durable.

13. Le Conseil a noté que si l'énergie était indispensable au développement, elle était, mal utilisée, cause de pollution nuisant alors à la santé des hommes et à l'activité économique, et de gaspillage, ce qui bridait le développement. Il était indispensable de fixer des prix reflétant intégralement le prix de revient si l'on voulait répondre aux besoins énergétiques de la population mondiale, actuelle comme à venir (compte tenu de l'accroissement démographique prévu). Les mesures à envisager pour accroître l'utilisation rationnelle de l'énergie et encourager les technologies nouvelles et le recours aux sources d'énergie renouvelables et à faible teneur en carbone étaient notamment les suivantes : suppression des subventions, accises sur les produits énergétiques,

impôt sur la pollution et permis d'émission négociables. On pouvait songer aussi aux trains de mesures donnant la possibilité de surmonter les éventuels obstacles politiques par l'affectation des recettes fiscales aux secteurs touchés, des versements compensatoires des pertes que subiraient éventuellement les groupes à faible revenu, et des hausses de prix progressives permettant aux industries et aux ménages d'adapter leurs modes de consommation énergétique et de les planifier en conséquence.

14. Le Conseil a noté que c'était en partie les transports qui étaient cause de la montée de phénomènes écologiques alarmants dans le monde entier : maladies respiratoires chroniques et aiguës, accidents, bruit, réchauffement de la planète dû aux émissions de dioxyde de carbone, encombrements. Le Conseil a estimé qu'il n'existait guère de mesure qui permettrait par elle-même d'inverser ces tendances, et qu'on n'avait de chance de succès qu'à condition de combiner divers modes d'intervention, tels qu'aménagement de l'espace urbain; fixation des prix voulus pour les combustibles utilisés dans les transports et pour l'utilisation des véhicules, des routes et des emplacements de stationnement; investissements dans les transports en commun; systèmes de gestion de la circulation routière favorisant les véhicules à taux d'occupation élevé; suppression de la subvention occulte des transports aériens découlant de l'accord international empêchant de taxer le kérosène avion. La formation d'alliances stratégiques en vue de promouvoir les réformes voulues devrait se trouver facilitée par le fait que le public s'inquiète de plus en plus des effets nuisibles des systèmes de transports actuels.

15. Le Conseil a observé que l'eau salubre devenait une denrée rare dans nombre de pays et que les utilisations domestiques, agricoles et industrielles se trouvaient de plus en plus en concurrence, de même que les utilisateurs de ressources en eau partagées par plusieurs pays. Par ailleurs, des grands projets hydrauliques ont eu des effets néfastes : engorgement et salinisation des sols, modification des habitats, propagation de la schistosomiase. Le Conseil a jugé qu'il existait un risque marqué de conflit lorsque plusieurs pays riverains d'un cours d'eau partagent des ressources en eau limitées, alors que l'utilisation de l'eau n'est pas réglementée et que ces pays subissent les effets d'un accroissement démographique rapide, de même que de l'urbanisation et de l'industrialisation. L'utilisation économique de l'eau exige qu'on en fixe le prix en fonction du prix de revient intégral, la fixation des prix n'étant qu'un élément d'un ensemble complexe de politiques de sauvegarde de l'eau (qualité et quantités) s'inscrivant dans la gestion intégrée des bassins versants par les autorités responsables des bassins fluviaux. Les moyens politiques à envisager étaient notamment les redevances d'utilisation traduisant les coûts sociaux, la récupération des montants engagés pour financer les équipements, subventions croisées aux usages domestiques, l'affectation du produit des taxes et la transférabilité des droits d'eau, toutes mesures pouvant nécessiter une réforme des régimes juridiques fondés sur les droits d'eau traditionnels.

## III. DISPOSITIONS VISANT LES TRAVAUX FUTURS

16. Le Conseil a prié le Secrétariat d'établir en consultation avec le Rapporteur par intérim un projet du rapport destiné à la session extraordinaire de 1997, et de le faire distribuer aux membres dès que possible. On diffuserait ensuite les observations que ces derniers auraient communiquées à ce sujet au Secrétariat, afin de réviser le texte en conséquence et de le distribuer avant la septième session du Conseil.

17. Le Conseil a convenu qu'à sa septième session, qui se tiendrait à Monaco, du 14 au 17 janvier 1997, il achèverait son travail sur le rapport. On pourrait inviter des spécialistes appartenant à des programmes et des organismes des Nations Unies, aux milieux d'affaires et aux institutions financières, à apporter leur concours au débat du Conseil sur la mise en oeuvre pratique des mesures envisagées.

18. Selon ce qu'a décidé le Conseil, les membres du Conseil diffuseraient le rapport final, lorsqu'il serait disponible, parmi leurs mandants, si possible lors de réunions consacrées à l'examen des problèmes dont il traite.

19. Le Conseil a décidé en outre d'examiner à sa septième session son programme de travail futur. Les membres ont été invités à soumettre des sujets à étudier par la suite.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session : adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux.
2. Examen des préparatifs de l'examen prévu pour 1997 :
  - a) Quatrième session de la Commission du développement durable;
  - b) Comité interorganisations sur le développement durable;
  - c) État de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; état de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique.
3. Structure du rapport du Conseil destiné à l'examen prévu pour 1997.
4. Présentation et problèmes généraux :
  - a) Résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement;
  - b) Obstacles au développement durable;
  - c) Les voies du progrès : problèmes généraux;
  - d) Conceptions régionales.
5. Production et consommation d'énergie durables.
6. Systèmes durables de transport.
7. Questions diverses.
8. Organisation des travaux de la septième session.
9. Adoption du rapport du Conseil sur les travaux de sa sixième session.

Annexe II

## CURRICULUM VITAE DES MEMBRES DU CONSEIL

Présidente

Birgitta DAHL (Suède), Présidente du Parlement suédois; membre du Comité exécutif du Parti social-démocrate; membre du Conseil consultatif pour les affaires étrangères. Fonctions antérieures : Ministre de l'environnement (1990-1991), Ministre de l'environnement et de l'énergie (1986-1990). A reçu sa formation en Suède (histoire et sciences politiques).

Vice-Président

Emil SALIM (Indonésie). Membre de l'Équipe de conseillers économiques du Président de l'Indonésie; membre du Congrès du peuple; membre de l'Académie indonésienne des sciences. Fonctions antérieures : Ministre d'État chargé de la population et de l'environnement; Président du Conseil d'administration du PNUE; professeur de sciences économiques à l'Université d'Indonésie. A reçu sa formation en Indonésie et aux États-Unis d'Amérique (sciences économiques). Lauréat du prix J. Paul Getty (États-Unis, Fonds mondial pour la nature). Auteur de Pemerataan Pendapatan et Perencanaan (1978) et de Pembangunan Berwawasan (1986).

Rapporteur

Jörg IMBERGER (Australie). Professeur d'ingénierie de l'environnement. Directeur du Centre d'hydrodynamique environnementale et Président du Centre de recherche sur l'eau à l'Université d'Australie occidentale. Actuel Président de la Western Australia Estuarine Research Foundation et Conseiller scientifique auprès de Earthwatch. Membre de l'Académie australienne des sciences. Fonctions antérieures : a occupé divers postes universitaires en Australie et à l'étranger et joué un rôle consultatif auprès de nombreux organismes publics (au niveau des États ou au niveau fédéral) et privés. Lauréat de divers prix récompensant sa contribution à la protection de l'environnement. A reçu sa formation en Australie et aux États-Unis.

Membres

Maria Julia ALSOGARAY (Argentine). Membre du Cabinet national; Secrétaire aux ressources naturelles et à l'environnement. Fonctions antérieures : Vice-Présidente de la Commission de la défense nationale de la Chambre nationale des députés; membre de la Commission des affaires étrangères, de la défense, de la science et des techniques; député (Unión del Centro Democrático) à Buenos-Aires; déléguée de l'Argentine auprès de l'Accord argentin-uruguayen de coopération économique; conseillère auprès de la délégation argentine à l'Association latino-américaine de libre-échange; et autres fonctions dans le secteur privé. A reçu sa formation professionnelle en Argentine.

Christina AMAOKO-NUAMA (Ghana). Ministre de l'environnement, de la science et des techniques. Fonctions antérieures : Ministre de l'environnement; conseillère pour les questions d'environnement dans le domaine de la

préservation de la diversité biologique; membre de la Commission nationale ghanéenne de planification du développement. A occupé divers postes universitaires et reçu sa formation au Ghana et au Canada.

S. A. la Princesse Basma BINT TALAL (Jordanie). Fondatrice du Fonds de la reine Alia pour le développement social et Présidente du Conseil d'administration de ce Fonds; Présidente de l'Association arabe des femmes et du développement; Présidente du Comité national jordanien pour les femmes.

Nikolai DROZDOV (Russie). Auteur (questions d'environnement) et biologiste. Chargé de cours à la faculté de géographie de l'Université de Moscou; présentateur et producteur de l'émission de télévision russe bien connue Dans le monde animal et d'autres émissions sur la nature. A participé à l'expédition "L'homme et la biosphère" organisée par l'UNESCO dans les îles Tonga et Samoa dans le Pacifique. Auteur de 20 ouvrages et de plusieurs documents de recherche sur la biologie, la géographie et la conservation de la nature. Lauréat de plusieurs prix internationaux. A reçu sa formation en Fédération de Russie et en Australie. Membre de l'Explorers Club et de la New York Academy of Sciences.

David A. HAMBURG (États-Unis d'Amérique). Président de la Carnegie Corporation de New York. Membre du Conseil d'administration de l'Université Rockefeller, du Centre médical Mount Sinai, du Museum américain d'histoire naturelle et de la Fondation Johann Jacobs. Membre de l'American Philosophical Society et de l'Académie américaine des arts et des sciences. Fonctions antérieures : membre et Président de la faculté de psychiatrie et de sciences du comportement et titulaire de la chaire Reed-Hodgson de biologie humaine à l'Université Stanford; Président de l'Institut de médecine de l'Académie nationale des sciences; Directeur de la Division de la recherche et de l'enseignement en matière de politique sanitaire et titulaire de la chaire John D. MacArthur de politique sanitaire à l'Université Harvard; Président du Conseil d'administration de l'American Association for the Advancement of Science. Président et membre de plusieurs groupes nationaux des politiques scientifiques, notamment du Conseil consultatif pour la science et les techniques auprès du Président. Travaux de recherche et publications dans le domaine des effets biologiques et des comportements d'adaptation, de l'agressivité humaine, des sciences biomédicales et du comportement, des rapports entre comportement et santé et du développement de l'enfant et de l'adolescent. A reçu sa formation aux États-Unis. Auteur de Today's Children: Creating a Future for a Generation in Crisis.

Abid HUSSEIN (Inde). Ancien Ambassadeur de l'Inde aux États-Unis. Actuel Président de l'Institut Rajiv Gandhi pour les études contemporaines à la Fondation Rajiv Gandhi.

Jacques LESOURNE (France). Professeur au Conservatoire des arts et métiers. Fonctions antérieures : Directeur du journal Le Monde; fondateur de la Société d'économie et de mathématiques appliquées (SEMA); directeur du projet Interfuturs (OCDE).

Marcilio Marques MOREIRA (Brésil). Directeur du Programme des hautes études internationales à l'Université d'État de Rio de Janeiro; Conseiller spécial auprès du maire de Rio de Janeiro et Conseiller international principal auprès de Merrill Lynch; membre des conseils consultatifs de General Electric

(Amérique du Sud), de Hoechst-Brazil et de American Bank Note-Brasil. Fonctions antérieures : Ministre de l'économie, des finances et de la planification; Ambassadeur du Brésil aux États-Unis; Directeur suppléant au Fonds monétaire international et à la Banque interaméricaine de développement; conseiller auprès du Ministre des finances et membre du Conseil d'administration de la Banque nationale de développement. A occupé divers autres postes de haut niveau dans l'université, l'administration publique et le secteur privé. Membre du Conseil d'administration de diverses autres institutions et organisations professionnelles. Auteur de plusieurs livres et coauteur de plusieurs ouvrages collectifs. A reçu sa formation au Brésil et aux États-Unis.

Laura NOVOA (Chili). Présidente de PARTICIPA (organisation non gouvernementale chilienne active dans les domaines de l'éducation et de la démocratie); membre du Conseil de PAZ CIUDADANA; associée dans le cabinet juridique Philippi, Yrarrazaval, Pulido et Langlois (industries extractives et sociétés); ancienne responsable des services publics dans les entreprises d'État minières. A collaboré à la rédaction de différents projets de loi. Membre de la Commission de la vérité et de la réconciliation. Lauréate du prix Keogh décerné pour services publics éminents par l'Université de New York. A reçu sa formation (droit) au Chili et aux États-Unis.

David PEARCE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Professeur d'économie de l'environnement à l'University College de Londres et Directeur du Centre de recherche économique et sociale sur l'environnement mondial; Président du Groupe économique de la CEE sur la pluie acide; membre du Groupe d'experts scientifiques du Fonds pour l'environnement mondial. Fonctions antérieures : conseiller privé du Secrétaire britannique à l'environnement. Auteur, coauteur ou directeur de publication de plusieurs ouvrages sur l'économie, l'environnement et le développement durable. Expérience longue et approfondie du conseil au niveau international. A reçu sa formation au Royaume-Uni.

QU Geping (Chine). Président du Comité de protection de l'environnement et des ressources naturelles au Congrès national des peuples. Fonctions antérieures : Vice-Président de la Commission de protection de l'environnement et Administrateur gouvernemental à l'Agence pour la protection de l'environnement (Chine). Chef de la Mission de la Chine auprès du PNUE. A reçu sa formation (ingénierie) en Chine et au Royaume-Uni. Auteur de nombreuses publications sur les questions relatives à l'environnement, notamment China's Environment and Development (1993) et Studies on Environmental Services in China (1986).

Maurice STRONG (Canada). Président de l'Environmental Capital Corporation; Conseiller principal auprès du Président de la Banque mondiale. Fonctions antérieures : Président-Directeur général d'Ontario-Hydro; Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement; Secrétaire général adjoint et Coordonnateur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les opérations d'urgence en Afrique; Directeur du Programme des Nations Unies pour l'environnement; Président-Directeur général de Petro-Canada; Président du Conseil d'administration du Centre de recherche pour le développement international au Canada. A reçu sa formation (gestion des entreprises) au Canada. Lauréat de nombreux prix et plusieurs fois docteur à titre honorifique.

SUH Sang-Mok (République de Corée). Membre de l'Assemblée nationale; Président du chapitre du quartier Kangnam-gu A à Séoul; Président de l'Institut pour les études de politique publique. Fonctions antérieures : Ministre de la santé et de la protection sociale; Directeur général du Bureau de coordination des politiques du Parti démocrate libéral; membre de plusieurs comités de l'Assemblée nationale; Vice-Président de l'Institut coréen du développement; Membre du Conseil des économistes à Time Magazine pour la région du Pacifique; Conseiller principal auprès du Premier Ministre adjoint et Ministre de la planification économique de la République de Corée. Auteur de plusieurs livres et articles. A reçu sa formation aux États-Unis.

Mostafa TOLBA (Égypte). Professeur à la faculté des sciences de l'Université du Caire. Président d'ECOPAST (Centre pour l'environnement et l'héritage culturel) à Washington (D. C.); Président du Centre international pour l'environnement et le développement. Fonctions antérieures : Secrétaire général adjoint et Directeur exécutif du PNUE; chef de la délégation égyptienne à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (1972) à Stockholm. A reçu sa formation (botanique) en Égypte et au Royaume-Uni. Auteur de nombreux exposés sur les maladies des végétaux, les substances fongicides et la physiologie des micro-organismes ainsi que l'environnement, dont Sustainable Development: Constraints and Opportunities (1987).

Ernst Ulrich von WEIZSÄCKER (Allemagne). Président de l'Institut Wuppertal pour le climat, l'environnement et l'énergie au Centre des sciences de la Rhénanie-du-nord-Westphalie, membre du Club de Rome. Fonctions antérieures : Directeur de l'Institut de politique européenne de l'environnement; Directeur du Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement; Président de l'Université de Kassel, en Allemagne; Président de l'Association des scientifiques allemands. Auteur de Ecological Tax Reform, Earth Policies; co-auteur de Factor Four: Doubling Wealth, Halving Resource Use (à paraître).

-----